



ÉLABORATION DU PLAN D'OPÉRATION INTERNE

Ref : POI1 (Octobre 2024)

Nature de la formation : Action de formation

Durée : 2 jours

A qui s'adresse la formation :

Ce stage s'adresse aux personnes susceptibles d'élaborer ou de modifier le POI de leur entreprise.

Il est nécessaire d'avoir la connaissance des Etudes de Dangers et du cadre réglementaire ICPE

Public en situation de handicap :

Notre référent handicap est à votre disposition : accueil.handicap@gesip.com

Objectif du stage :

Concevoir et mettre à jour le document POI de votre site.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître la structure et les rubriques d'un Plan d'Opération Interne.
- Identifier les informations nécessaires à la construction d'un Plan d'Opération Interne.
- Savoir exploiter les éléments d'information figurant dans une Étude de Dangers afin de les intégrer dans un Plan d'Opération Interne.
- Connaître l'organisation des acteurs autour d'un Plan d'Opération Interne.
- Élargir vos connaissances également vers le Plan de Sécurité d'Intervention et le PPI

Prérequis :

- Aucun.

Système de validation des acquis :

- Validation des acquis de la formation lors d'un test final (format QCM)



Organisation par thèmes :

1 ^{er} jour		2 ^{ème} jour	
08h00	Accueil des stagiaires Objectifs de la formation, attentes des participants Introduction au POI et réglementation Structure documentaire POI Outils du POI	08h00	Quiz réveil matin Présentation du dépôt Gesip Constitution du POI « Exercice » Correction et débriefing de l'exercice
12h00	Repas Caractéristiques et dangers des activités pétrolières, chimiques et hydrogène Principes d'intervention Présentation et utilisation des REX comme base de connaissance	12h00	Repas L'organisation des acteurs du PCEX (personnel...) Les plans d'urgence La CMP et la CGM Evaluation des acquis (QCM) Evaluation de satisfaction
17h30	Fin de la journée	16h00	Fin de la formation